



COMMUNE D'YVONAND

AVIS D'ENQUETE

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Municipalité d'Yvonand soumet à l'enquête publique du 13 juin 2026 au 12 juillet 2026 :

**Sécurisation de l'approvisionnement en eau potable et défense incendie
Secteurs : La Vignette et la Rochettaz
Travaux de raccordement du réseau d'eau potable communal
à la conduite de l'ARRIBRU**

Le dossier, établi par le bureau rlj. ingénieurs conseils sa à 1305 Penthaz, peut être consulté à l'administration communale d'Yvonand au rez-de-chaussée, avenue du Temple 8, du **13 juin 2026 au 12 juillet 2026** durant les horaires d'ouverture.

Les observations ou oppositions éventuelles doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées par pli recommandé à la Municipalité d'Yvonand, jusqu'au 12 juillet 2026 dernier délai.

La Municipalité